

Le Film

# LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis

Prix : 2 fr. 50

618 A

31 Juillet 1943

CHARLES  
TRENET  
et  
PIERRE  
BRASSEUR  
dans



**ADIEU  
LEONARD**

Scénario de Pierre et Jacques Prévert  
Mise en scène de Pierre PREVERT  
avec



CARETTE  
DENISE GREY  
et  
DELMONT



PIERRE  
RENOIR  
JEAN  
CHEVRIER  
MILA PARELY  
dans



**Tornavara**

d'après le roman de L. MAULVAULT  
Mise en scène de  
Jean DREUILLE  
avec



ALEXANDRE  
RIGNAULT  
et  
JEAN SERVAIS

YVONNE PRINTEMPS  
PIERRE FRESNAY

le couple du cinéma français  
enfin réunis à nouveau  
dans

**JE SUIS AVEC TOI**

avec  
BERNARD BLIER



Réalisation  
de  
Henri  
DECCIN



1<sup>ère</sup>  
Tranche

1943

1944

## PATHÉ - CONSORTIUM - CINEMA

# ECLAIR JOURNAL

sort tous les films annoncés

Films sortis au cours du 1<sup>er</sup> Semestre 1943.



FEU SACRÉ - MARIE MARTINE  
Les AFFAIRES SONT les AFFAIRES  
La GRANDE MARNIÈRE - Le MISTRAL

Films présentés en Juillet 1943.



L'AMOUR <sup>SUIT</sup> DES CHEMINS ÉTRANGES  
— HUIS CLOS —

Seront présentés à Marseille le 10 Août 1943.



L'INÉVITABLE MONSIEUR DUBOIS  
L'HOMME DE LONDRES

et bientôt :



LE VOYAGEUR SANS BAGAGES

avec Pierre FRESNAY

et une brillante interprétation

et ce n'est pas tout...

# ECLAIR JOURNAL

LYON

22, Rue de Condé  
Tél. : F. 08-45

MARSEILLE

103, Rue Thomas  
Tél. : N. 23-65

TOULOUSE

10, Rue Claire-Pauilhac  
Tél. : 221-36

# LA REVUE DE L'ÉCRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

16<sup>me</sup> ANNÉE - N° 618 A

TOUS LES SAMEDIS

31 Juillet 1943

## COURRIER

A propos d'un fait d'actualité, Masini regrettait récemment et une fois de plus que la solidarité sociale confonde charité et assistance normale et automatique. Evidemment comme dit cette semaine Henri de Montherlant dans un article alambiqué sur la charité : « Mieux vaut une mauvaise charité que pas de charité du tout » (la citation est certainement fautive, elle n'est à prendre que pour le sens).

Certes, si l'on enlève à un certain nombre de messieurs le plaisir de discuter, de statuer et ensuite de secourir, on risque de tarir la source et de n'avoir plus rien pour aider ceux de notre métier qui en ont besoin. Ceci du reste est absolument général et n'est pas particulier à notre métier. Sur le plan social, il est possible en effet que la charité soit une chose indispensable, une automaticité donnerait lieu sans tarder à des abus, on l'a bien vu dans le cas des assurances sociales ou de primes de chômage. Par contre sur le plan corporatif il semble que cela serait relativement simple. Je n'ai pas eu l'occasion de suivre les travaux et délibérations des œuvres sociales du C.O.I.C. je me promets d'ailleurs de le faire et comme bien certainement rien n'est secret, je ne doute pas qu'un journaliste y soit reçu si ce n'est avec enthousiasme, en tout cas avec une courtoise chaleur. Ce petit préliminaire pour dire que ce qui suit ne peut être une critique à ce qui existe que l'on ne peut juger qu'aux résultats... et encore... Car nous ignorons la plupart des cas et nous considérons comme sans intérêt l'argument qui consiste à dire : « Comment ? Mais nous avons distribué tant de milliers de francs... » Reste à savoir comment ces milliers de francs ont été distribués. Quelqu'un me confiait dernièrement : « La caisse a évidemment été sérieusement entamée par les indemnités versées aux femmes de ménage victimes de l'évacuation du Vieux Port... » C'est très bien sur le plan de charité générale, mais enfin...

Il y a une autre chose que le service social actuel ne me semble pas avoir prévu, pas plus que toutes les assistances diverses qui l'ont précédé c'est de prévoir plutôt que de guérir. C'est un proverbe :

Il vaut mieux prévenir que guérir et comme les proverbes ont été faits pour illustrer les causes (et toutes les causes) j'aurais tort de m'en priver.

Or, il est fait très souvent appel aux caisses de secours, plus souvent encore dans les temps présents pour des employés des salles atteints de tuberculose. Ce que j'affirme aujourd'hui, je le fais sur des bases précises et cas échéant, donnerai ultérieurement des chiffres, ils sont frappants et un peu terrifiants. Ne nous voilons pas la face en un geste de fausse pudeur qui deviendrait criminel. Les salles, toutes les salles et la majorité des cabines pour ne pas dire la presque totalité sont autant d'antichambres au sanatorium. Il n'existe pas d'équipes d'ouvreuses, pas de cabines où il n'y ait un ou plusieurs cas latents si ce n'est aigu. Cela, tous les directeurs de salles le confirmeront s'ils sont sincères. Que l'on n'aille pas crier à l'exagération, je parle là d'une chose que je connais bien. C'était déjà le cas en période normale, quand l'alimentation était normale, les moyens de transports normaux. Actuellement, une ouvreuse souvent mal nourrie travaille dans une atmosphère malsaine et lourde ; sa vie est une succession de chauds et froids, le travail est excessivement fatigant et d'une journée sur l'autre la récupération ne se fait pas, il s'ensuit un surmenage, de l'anémie, le premier rhume tourne en bronchite... Je ne veux pas faire de littérature à tendance romantique, il s'agit d'un fait social et professionnel. Quant à la cabine, n'en parlons pas, à part celles qui, situées sur les toits, sont ouvertes à tous les vents, il n'en est pas une de saine et il en est légion qui sont des chambres d'asphyxie. Pendant des heures, l'opérateur, son aide et cas échéant un apprenti (ces derniers sont encore des enfants ou, ce qui est pire, au moment le plus délicat de la croissance) respirent pendant des heures des vapeurs de cuivre qu'on ne parvient jamais à éliminer complètement.

Là aussi l'effet de l'air vicié est aggravé du fait d'une chaleur qui provoque des réactions violentes dès que l'opérateur vient à l'extérieur.

Tout cela chacun le sait, on ne peut qu'être étonné de l'inertie générale. Je sais que l'on va me dire sans plus tarder : « Malheureux que faites-vous là, vous allez faire arriver dans nos salles les commissions d'hygiène, nous avons déjà bien assez des commissions de sécurité... »

Je dois dire qu'une commission d'hygiène dans les salles ferait des ravages. Si j'étais directeur, je profiterais de l'été — puisque telle est la coutume — pour jeter un petit coup d'œil sur les locaux du personnel et sur les cabines. L'époque est mal choisie, je sais, on ne peut pas faire de travaux, je sais, mais je sais aussi que l'on peut toujours faire l'indispensable même si c'est plus difficile que naguère où un coup de téléphone suffisait. Le ciré devrait avoir honte de ces vestiaires-caves, quand ce n'est pas autre chose encore ; de ces dépendances sans eau courante, de toutes cette lèpre que cachent des établissements de premier ordre et dont on ne se soucie pas le moins du monde sous prétexte que le public ne le voit pas. Les exploitants pourraient faire énormément dans ce sens et ceux qui le font — il y en a — ne sont pas des êtres exceptionnels mais simplement des gens qui font leur travail comme ils programment et font leur publicité. Seulement ils ne peuvent pas tout faire. Les salles les plus modernes, les mieux aérées, climatisées, organisées, n'en restent pas moins excessivement malsaines pour ceux qui doivent y travailler durant des heures. Là dedans la maladie pousse et fait des ravages, il faut la dépister. Que l'on ne vienne pas dire selon l'habitude : « Mais les intéressés n'ont qu'à venir signaler leur cas... » Non, les intéressés ne viendront pas, d'abord parce qu'eux-mêmes ne sont pas toujours au courant, ensuite quand ils savent, ils mettent des soins plus extrêmes à cacher leur état. Au moment le plus aigu on demandera huit jours de congé de maladie, quinze, un mois et vite, la crise passée, on reprendra son travail. C'est une règle humaine, la négligence de la maladie peut être considérée comme un héroïsme inutile ou un raffinement de lâcheté — car on a peur de se savoir malade — cela n'a aucune

importance, il est inutile de discuter il faut agir.

J'ai connu un opérateur qui a immédiatement repris son poste après un séjour de deux ans dans un sanatorium ; j'ai vu fondre littéralement la moitié d'une équipe d'ouvreuses ; j'ai vu un chef de poste faire tous les soirs en plein hiver six kilomètres en vélo pour rentrer chez lui alors qu'il se trouvait dans un état de laryngite tuberculeuse si grave qu'il en avait perdu la voix et qu'à son arrivée dans sa salle il lui fallait dix minutes de repos avant de pouvoir commencer son travail... Il s'est arrêté deux mois avant de mourir. Appelons ça « héroïsme du travail », tressons des couronnes... Tant que des mesures ne seront pas prises ce sera pour nous de l'homicide par imprudence. Ces gens ne signaleront jamais leur état, ils ont besoin de leur travail pour vivre ; quelqu'un m'a répondu une fois : « La maladie, c'est pour les riches... »

Il faut savoir faire preuve d'autorité. Les salles doivent être rigoureusement interdites à ceux qui ne peuvent les supporter. Une commission de santé doit absolument être créée ; tous ceux qui travaillent dans l'exploitation du chasseur au directeur, devraient se présenter devant elle au moins tous les trois mois. A la moindre alerte, l'élément atteint serait immédiatement retiré de son travail. Selon le cas, il serait envoyé dans un sanatorium, mais justement le dépistage rapide pourra permettre d'éviter cette extrémité. C'est à ce moment là que la solidarité sociale jouera. A ce moment que les œuvres officielles devront se déclencher automatiquement. L'opérateur, le contrôleur, l'ouvreuse, qui devront travailler dans une autre atmosphère pourront être reclassés dans un autre travail, il y a des bureaux, des ateliers attenants à notre corporation qui pourront peut être les recevoir. Sinon pourquoi ne se chargerait-on pas de les piacer à l'extérieur après les avoir munis d'un métier ? Qui paiera ? La corporation, les œuvres de la corporation, elles sont là pour cela et les Assurances sociales à n'en pas douter pourront participer. D'ailleurs cela coûtera infiniment moins cher d'aider ces êtres à vivre pendant quelques mois, de leur donner une nouvelle formation professionnelle que de les assister ensuite dans des frais de maladie qui dureront des mois... Quand il ne faudra pas en plus faire un effort supplémentaire pour aider la famille lorsqu'il sera trop tard.

N'attendons pas que l'organisation se fasse sur le plan général, c'est une chose qui nous concerne corporativement. D'autres métiers dangereux ou nocifs se sont déjà organisés dans ce sens. N'attendons pas que le dépistage se fasse par les in-

Personne n'a contesté la classe absolument exceptionnelle du dernier film de Jacques Becker : **Goupi Mains Rouges**. Mais il s'est trouvé des « spécialistes » pour craindre que cette œuvre trop forte ne puisse atteindre tous les publics. L'expérience est faite maintenant ; dès les premières semaines d'exclusivité au Madeleine, à Paris, on pouvait constater que ce film ne « sélectionnait »

pas son public mais au contraire attirait des admirateurs provenant des milieux les plus divers. Il ne s'agissait pas d'un triomphe provisoire mais bien d'une véritable notoriété, le film qui dépassa 100.000 spectateurs aurait pu continuer encore bien des semaines sur l'écran du Cinéma Ma-

deleine, si des engagements antérieurs n'avaient été pris. La preuve formelle de cette affirmation se trouve dans la photo que nous publions ci-dessus, représentant la foule devant la salle de Radio-Cité (où se poursuit l'exclusivité) le dimanche d'exclusivité de **Goupi Mains Rouges**.

téressés ou par des dénonciations. Sachons que la mesure sera très impopulaire car des gens auront l'impression qu'on leur arrache leur travail. Il faut intervenir et quand je parle de tuberculose c'est parce que c'est le cas le plus fréquent et le plus frappant, il en est d'autres. Voilà ce que c'est que l'automatisme dans l'assistance.

R. M. ARLAUD

## SORTIES LÉGALES

conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

Titre du Film	Date Sortie	SALLE	Ageance	*
<b>MARSEILLE</b>				
* P. : Présentation. E. : Exclusivité.				
Le Chevalier Noir	4 Août	Rialto	Midi Cin.	E.
L'Inévitable M. Dubois	10 Août	Cinéac P. M.	Eclair Journal	P.
L'Homme de Londres	10 Août	Cinéac P. M.	Eclair Journal	P.
Des jeunes filles dans la nuit.	11 Août	Rex	Midi-Cinéma	E.
<b>TOULOUSE</b>				
L'Inévitable M. Dubois	10 Août	Cinéac	Eclair Journal	P.
L'Homme de Londres	10 Août	Cinéac	Eclair Journal	P.



## Pour la Famille de Marcel ARNAUDIN

L'Amicale des Représentants nous communique la septième liste de la souscription unique la septième liste de la souscription on peut s'inscrire sur les listes à venir, chez MM. Sole (S. M. D. F.), Nicolas (Pathé) et par l'intermédiaire de tout représentant de la région de Marseille.

- M. Vincent à Alès ..... 500 »
- M. Baleslier à Clermont l'Hérault 100 »
- M. Fulerand au Vigan ..... 100 »
- M. Teule à Pontvieille ..... 100 »
- M. Augier à St-Maximin ..... 100 »
- M. Pellegrin à Laragne ..... 100 »
- M. Brondès à Servian ..... 100 »

Total des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> listes Fr. 2.050 »  
Total général ..... Fr. 33.275 »

### PRENEZ NOTE

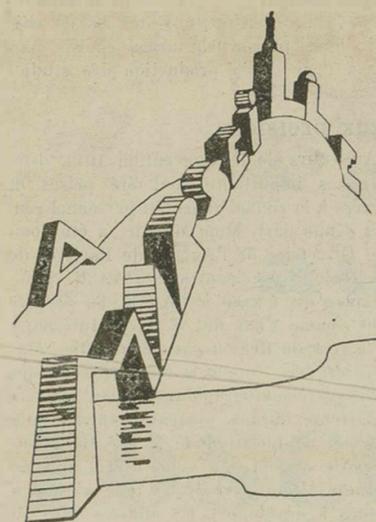
La Revue de l'Ecran, Edition « A » (corporative) ne paraîtra pas le 14 Août. Elle ne prévoit pas, pour le moment d'autre interruption. Ses bureaux restent ouverts.

## RECETTES DES SALLES

DU 14 AU 20 JUILLET 1943

REX (Vacances payées) .....	302.249 fr.
ODEON (La Sévillane) .....	182.450
CAPITOLE (Picpus) .....	278.953
MAJESTIC (Valse triomphale) .....	99.105
STUDIO (Tourbillon Express) .....	79.281
RIALTO (Un mari modèle) 2 <sup>e</sup> semaine .....	94.114
CAMERA (Nostalgie) .....	51.527
CLUB (Opérette) .....	17.972
NOAILLES (Le mariage de Chiffon) .....	74.765
ECRAN (Voleur de femmes) .....	28.823
CINEVOC (Le journal tombe à 5 heures) .....	66.414
PHOCEAC (Pilote malgré lui) .....	83.184
COMEDIA (Le dernier des six) .....	38.938
CINEAC PETIT MARSEILLAIS (Cas de conscience) .....	64.666
CINEAC PETIT PROVENÇAL (Une femme sans passé) .....	52.895

ERRATUM. — Nous avons annoncé, dans la semaine du 7 au 13 juillet 1943, la recette de Frs. : 57.169 pour La Maison dans la dune à l'Odéon. C'est 167.000 fr. qu'il fallait lire.



### Les Programmes de la Semaine.

ODEON. — Sur scène : Yves Montaud et un spectacle de music-hall.

CAPITOLE. — Tragédie au cirque, avec Lény Marenbach (Tobis Films). Exclusivité.

REX. — L'Enfer du Jeu, avec Sessue Hayakawa (Discina). Seconde vision.

STUDIO. — La proie des eaux, avec Lotte Koch (A. C. E.). Exclusivité.

RIALTO. — La boule de verre (Films Sphinx). Exclusivité.

### Présentations à venir

MARDI 10 AOUT

A 10 h., Cinéac Canebière, (ECLAIR). L'Inévitable M. Dubois.

A 15 h., Cinéac Canebière, (ECLAIR). L'Homme de Londres.

### LES ASSURANCES FRANÇAISES

Risques de toute nature

DIRECTEUR PARTICULIER

### Maurice BATAILLARD

81, rue Paradis, 81 — MARSEILLE  
Tél. : D. 50-93

### L'INTERMÉDIAIRE CINÉMATOGRAPHIQUE du MIDI

### Cabinet AYASSE

41, La Caspière - MARSEILLE  
Téléphone COLBERT 50-02

VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES

Les meilleures Références.

## MUTATIONS DE FONDS ET AUTORISATIONS DE FONCTIONNER

### SCUCHES-DU-RHONE

M. Cavallé a vendu à M. Delobette un fonds de commerce de cinématographie, dénommé « Remy Cinéma », sis à Marseille, quartier de la Valentine, 48, route de Marseille.

Oppositions : reçues chez M. Reboul, à Marseille, 13, rue Paradis.

Première publication : *Annales Juridiques et Légales de Marseille*, du 13 juillet 1943.

### ARDECHE

17 Mai 1943. — M. Arsène Perbest, domicilié à Ruoms, agissant pour son compte personnel, est autorisé à exploiter une salle cinématographique en 16 m/m. dans la commune de Villeneuve-de-Berg, sous réserve toutefois qu'il se conforme à la législation en vigueur, notamment en ce qui concerne les mesures de police (sécurité, salubrité, maintien de l'ordre public, etc...) la réglementation sur les constructions privées, la loi du 28 décembre 1941, etc...

### SEINE

La société à responsabilité limitée Henry et Cie, assistée de M. Lambert, Administrateur provisoire a vendu à la Société d'exploitation de salles cinématographiques un Fonds de commerce de cinématographie exploité à Courbevoie, 1 et 3 rue Lambrecht. (Par acte notarié du 25 Juin 1943 il a été constaté la réalisation de la condition suspensive de cette vente.

Oppositions : M<sup>e</sup> Trimoulet, notaire, 6, rue de Miromesnil, Paris.

Première publication : *Petites Affiches* du 14 au 16 Juillet 1943.

### TERS

22 Avril 1942. — MM. Maupen et Touzan, domiciliés à Jégun, sont autorisés à exploiter en 35 m/m. l'exploitation cinématographique des localités de Lavardans et Gastétra-Verdüzan.

— 9 Avril 1943. — MM. Maupen et Touzan, domiciliés à Jégun, sont autorisés à exploiter en 35 m/m. une salle cinématographique à Jégun.

### DOUBS

17 Juin 1943. — M. Fritz (Léon) domicilié à Besançon, 18, rue des Chaprais, agissant pour son compte personnel, est autorisé à transférer 56-58 grande rue, à Besançon de *Central Cinéma* sis, 59 rue de Granges, à charge par lui à se conformer à la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne les mesures de police (sécurité, salubrité, maintien de l'ordre public etc...) la réglementation des constructions privées (loi du 28 Décembre 1941) etc...

### MOREIHAN

30 Juin 1943. — M. Sauvage (Gibert), 14, Boulevard Raoult, Meaux (Seine et Marne), agissant pour son compte personnel est autorisé à ouvrir sur le territoire de la commune de Sannois une entreprise cinématographique.

### SEINE ET OISE

30 Juin 1943. — M. Le Penven (Alain), rue Leperdit, à Pontivy, agissant pour son compte personnel, est autorisé à exploiter un Cinéma à Rohan (Salle Allain, de Rohan).

## CHARBONS de PROJECTION

SOCIÉTÉ FRANÇAISE **AEG** AGENCE de MARSEILLE  
6, BOULEVARD NATIONAL — TÉL. NAT. 54-56

## La Convention A.C.E.-TOBIS s'est tenue à Paris

Elle fixe les Programmes pour 1943-44 :

### 6 Films en couleurs 10 Films français 18 Films postsynchronisés

La Convention A.C.E.-Tobis vient d'avoir lieu. C'est la seconde fois que cette manifestation se produit à Paris. Elle a eu lieu sous la présidence de M. Emil Reinegger, Président-Directeur général, et de M. Grell, Directeur des deux Sociétés. Elle a réuni, durant quatre jours, au siège de l'A.C.E.-Tobis principalement, tous les Directeurs d'Agences et les Représentants des deux Sociétés : ceux de Lille, de Nancy, de Nantes, de Bordeaux, de Toulouse, de Lyon, de Marseille, de Paris et de la grande Région parisienne.

Au cours de cette Convention ont été établis les programmes d'édition pour 1943-44. Fait important : pour la première fois dans les annales du Cinéma, ces deux grandes entreprises annoncent la sortie de **six grands films en couleurs** : trois seront distribués par l'A.C.E. et trois par la Tobis. Chacune de ces Sociétés distribuera, en outre, cinq films français de la Continental-Films, ainsi qu'un choix de chacune neuf grands films post-synchronisés.

#### PROGRAMME A. C. E.

Les trois films en couleurs U.F.A. distribués par l'A.C.E. sont : d'abord **La Ville Dorée**, de Veit Harlan, avec Christina Soderbaum, dont l'apparition a été un événement considérable et dont la carrière s'ouvre par des records sensationnels : 10 semaines d'exclusivité au Normandie, suivies de 10 autres au Français sur les Grands Boulevards, où le succès est loin d'être épuisé. **Les Aventures fantastiques du Baron Munchhausen**, réalisé avec une éblouissante distribution comprenant Hans Albers, Ilse Werner, Brigitte Horney : c'est l'un des plus populaires récits d'aventures que chacun de nous, enfant, a lu. Il s'agit du récit épique et rocambolesque des fameuses aventures du Baron de Crac. Une véritable féerie des Mille et une Nuits.

Enfin, **La Femme de mes rêves**, avec l'incomparable Marika Rokk, étoile de tant de grands films à succès.

Les cinq films de la Continental-Films offrent tous un récit dramatique attachant, de fortes ressources de pittoresque et une interprétation en tête de laquelle paraissent

nos meilleurs acteurs, dont : Raimu, Albert Préjean, etc...

Les neuf films post-synchronisés comptant tous, en tête de distribution, une grande vedette : Sarah Leander, Heinrich George, la charmante Ilse Werner, Heinz Rühmann, René Deltgen, Willy Fritsch...

Dans cette liste, nous retrouvons **La Vie ardente de Rembrandt** dont l'exclusivité au Normandie est un événement marquant de « l'Année Cinématographique ».

#### PROGRAMME TOBIS

La Tobis distribuera trois films en couleurs : deux sont réalisés par la U.F.A. : **Offrande au Bien-Aimé** et **Le lac aux chimères** tournés par Veit Harlan avec Christine Soderbaum : ainsi, pour ces deux films importants, se reconstitue le couple qui a porté au triomphe la mémorable **Ville Dorée**... Tous deux présentent un récit d'un puissant intérêt dramatique, un drame du cœur aux riches résonances psychologiques, orné avec magnificence par d'admirables images.

Le troisième réalisé par la Tobis a pour titre **L'Innocente Pécheresse** réalisé par Volker von Collande ; il avait été annoncé préalablement sous le titre provisoire de **La Bourgmestre Impudique**. C'est une aventure assez rabelaisienne, haute en couleurs, animée par la beauté et la grâce d'un essaim de très jolies actrices choisies, et qui évoque la vie plantureuse et voluptueuse dans les Flandres au XVII<sup>e</sup> siècle.

Les cinq films de la Continental-Films dont la Tobis assurera la distribution offrent sur leur générique, comme vedettes : Tino Rossi, Pierre Fresnay, Albert Préjean, Ginette Leclere, Jean Tissier, Michel Simon.

Et parmi les neuf grands films post-synchronisés, tous les genres favoris du public sont représentés : l'aventure en mer, l'aventure au cirque, l'aventure policière, les sports de la neige et de la glace, le romanesque sentimental, la grande page d'Amour...

Ainsi, le programme de 1943-44 des deux grandes Sociétés Tobis et A.C.E. nous offre une sélection sensationnelle de six

grands films en couleurs, de dix films français de la Continental-Films et de dix-huit films post-synchronisés, choisis parmi la fleur de la production des studios allemands.

#### DEUX DECISIONS

Au cours de la Convention 1943, deux décisions importantes ont été prises et portées à la connaissance du personnel réuni : d'une part, Mme Malaure a été nommée Directrice de l'Agence de Paris et de la Région parisienne de l'A.C.E. Mme Malaure est entrée à l'A.C.E. en octobre 1940 comme Chef des Services Intérieurs de la Grande Région parisienne. Mme Malaure est très connue et très appréciée des milieux cinématographiques, car elle a appartenu durant plusieurs années aux Services de Location de la Sté Gaumont. Le poste auquel elle vient d'être appelée consacre l'élan avec lequel elle s'est appliquée à développer les affaires dans sa Région, et reconnaît aussi son succès et la haute appréciation que chacun, et surtout ses clients, porte sur sa constante amabilité et l'efficacité de son action.

D'autre part, M. d'Alessandro a été nommé Directeur de l'Agence de Marseille pour l'A.C.E. Entré au service de l'A.C.E. en 1936 en qualité de Représentant, M. d'Alessandro a pu faire apprécier la qualité de ses services, la connaissance approfondie de sa région et de sa clientèle, et sa compétence.

#### LE 1<sup>er</sup> CONCOURS DE LOCATION

Cette convention vit enfin s'accomplir la cérémonie de la proclamation des résultats et de la remise des récompenses du Premier Concours de Location et de Prises de dates organisé par les deux Sociétés parmi toutes les Agences et les Représentants. Il s'agissait pour chacun de « mettre les bouchées doubles » d'obtenir en trois mois (d'avril à juin) les résultats les meilleurs, par une **activité accélérée**, afin de déblayer entièrement la situation des anciens programmes vis-à-vis de la clientèle, pour aborder « franc et net » la sortie des nouveaux programmes 1943-44, ceux qui sont dominés par le signe magique de la Couleur.

Le premier prix pour l'A.C.E. a été attribué à M. Thollon, Directeur de l'Agence de Lyon, ainsi qu'à MM. Albert Meyselle et Jean Sirand, Représentants, et à Mme Louise Buisson, Programmatrice ; pour la Tobis, le premier prix récompense M. Valadier, Directeur de l'Agence de Lyon, ainsi que MM. Albert Mazaleyrat et André Dumaine, Représentants, et Mme André Mutyard, Programmatrice.

Les seconds prix vont aux Régions de Toulouse pour l'A.C.E. et de Marseille pour la Tobis ; les troisièmes à la région de Marseille pour l'A.C.E. et de Nantes pour la Tobis.

Fernand **MERIC** présente

à partir du 4 août  
au " **REX** "

**FOSCO GIACHETTI**

dans

**PHARES** DANS LE  
**BROUILLARD**

deux heures avec les  
monstres de la route.

La vie des "as" du volant.

C'est un Film



# L'Alliance Cinématographique Européenne

annonce son Programme 1943 - 1944 :

**5**

Productions Françaises de  
**CONTINENTAL FILMS**

La VALLÉE sans PRINTEMPS

avec RAIMU

CÉCILE EST MORTE

d'après le célèbre roman de  
Georges SIMENON

avec Albert PREJEAN

LA FEMME aux LOUPS

Une aventure policière de Carlo RIM

LA VIE DE PLAISIR

avec  
Albert PREJEAN

PIERRE ET JEAN

d'après l'attachant roman de  
Guy de MAUPASSANT

CE PROGRAMME EXCEPTIONNEL placé sous  
le double signe du film en couleur et de la  
qualité « Continental Films » représente une belle  
page dans l'histoire du cinéma.

**il comprend 17 Films**

**9**

Grands Films Synchronisés  
de Choix

LE FOYER PERDU

avec Zarah LEANDER

LE VENGEUR

avec Heinrich GEORGE

La VIE ARDENTE de REMBRANDT

VIVE LA MUSIQUE

avec Ilse WERNER

Le ROI DU CIRQUE

avec René DELTGEN

GARDE MOI MA FEMME

avec Heinz RUHMANN

LA LOI DE L'AMOUR

avec Victor STAAL et Hilde KRAHL

TRAFIC FRONTALIER

(titre provisoire)

avec Willy FRITSCH et Hertha FEILER

NUIT de NOCES ENCHANTÉE

avec Marthe HARELL

**3**

GRANDES PRODUCTIONS EN COULEURS.  
dont **2** sont prêtes à l'exploitation

**LES AVENTURES  
FANTASTIQUES DU BARON  
DE MUNCHHAUSEN**

avec HANS ALBERS

**LA VILLE DORÉE**

avec CHRISTINE SODERBAUM

**LA FEMME DE MES RÊVES**

avec MARIKA RÖKK



Traitez tous les films  
que vous voudrez !  
l'essentiel, cette sai-  
son, étant de mettre  
en tête de liste :

# GOUPI MAINS ROUGES

... Une Production  
**MINERVA**  
Distribuée par les  
**FILMS CHAMPION**



## Callisto.

Dessin animé français de Marty, musique d'A. Honnegger.

**RESUME.** — On ne résume guère un dessin animé dont par définition l'histoire est simple et vult par son exposition. C'est ici l'aventure d'une petite nymphe de Diane qui se laisse séduire par Jupiter en dépit de la protection d'une biche et qui chassée par la déesse, élève son enfant. Junon jalouse, les transforme tous deux en ours mais Jupiter conscient d'une certaine responsabilité dans cette histoire-là, fait subir à la petite nymphe une métamorphose nouvelle, elle et son bébé deviendront une constellation nouvelle : La grande et la petite Ourse.

**REALISATION.** — Ce dessin animé s'annonce lui-même une recherche, on ne saurait donc le confondre avec une forme fixe et définitive. Il faut apprécier le soin extrême de sa confection. On a voulu faire du travail propre, on a choisi pour le sonoriser, la collaboration d'A. Honnegger, il y a un effort visible de qualité qu'il faut apprécier. Il faut souligner aussi que **Callisto** s'est libéré de tout ce qui existait dans le dessin animé. Marty a fait une œuvre originale qui ne doit rien à Walt Disney ni à Fleischer, on ne saurait en dire autant du Capitain Sabord, de Rigal qui, plus savant dans l'animation, reste une copie facile d'un personnage à succès... et demeure quand même très en dessous comme qualité. On peut reprocher à **Callisto** une raideur d'animation et un manque de relief dans l'image, encore que celle-ci garde une allure d'imagerie pas déplaisante. Il faut que Marty continue dans cette voie et ce style. Lorsqu'il aura assoupli sa technique il peut faire quelque chose de très, très intéressant et surtout prouver que le dessin animé peut avoir des voies autres que celles auxquelles nous sommes habitués quelles qu'aient été les éclatantes réussites obtenues.

Il faut par contre déplorer, encore que cela dépasse le cadre de la critique que ce film incorporé à un spectacle complet ne fasse l'objet d'aucune publicité et ne soit même pas nommé car, tel quel, avec ses imperfections, ce « premier dessin animé » français est suffisamment attendu par le public pour être un gros argument commercial... et puis on n'a pas le droit d'ignorer une production comme celle-là qui représente beaucoup d'aspirations, d'espoir et une grosse part de réussite.

## Hommage à Bizet.

Film français de Louis Cuny, avec la collaboration de Bertheau de la Comédie Française, et l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris,

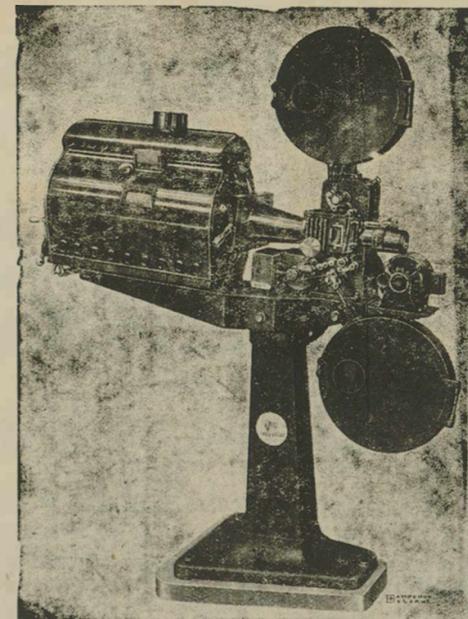
**RESUME.** — Il ne s'agit là ni d'une vie romancée, ni, non plus, d'un documentaire dans le sens habituellement donné à ce terme. **Hommage à Bizet** est un film de métrage « intermédiaire » résumant les moments essentiels de la vie du grand compositeur français. L'enfance du musicien, ses premiers succès, sa vie de jeune homme et une évocation de l'époque romantique, son entrée à Rome pour le Prix de Rome, son voyage en Italie au cours duquel il découvre la Provence, son retour à Paris, ses déceptions. Ensuite l'évolution de la forme musicale qui devient moins froide, enfin la création de **L'Arlesienne**. A ce moment s'intercale une étude complète de **L'Arlesienne**, un exposé de l'histoire, en somme un petit film rapide de **L'Arlesienne** et de son action. Une étude est consacrée à **Carmen** mais de forme différente : évocation des thèmes principaux et des personnages qui représentent ces thèmes, puis exécution en forme d'apothéose de l'ouverture de **Carmen** où se mêlent ces thèmes.

**REALISATION.** — L'exposé du film montre à lui seul dans quel esprit Cuny a traité son sujet. Il a fait preuve d'une discrétion extrême ou plutôt d'un extrême respect de son personnage central, ne voulant à aucun moment risquer de tomber dans l'intrigue romancée. On ne voit Bizet que de dos, de trois quarts, dans la pénombre. En dépit de ce que cette méthode a d'un peu « procédé » elle est assez adroitement maniée pour n'être pas agaçante. Les morceaux comme la vie parisienne et la traversée de la Camargue en chaise de poste sont traités comme des séquences de grand film. Quant à l'évocation de **L'Arlesienne**, c'est la réussite de cet **Hommage**. J'avoue que, pour mon compte, je donne volontiers toute l'œuvre gonflée d'Allégret, pour l'exposition rapide du sujet, sa montée excessivement rapide et soutenue dans le drame, sa qualité photographique.

Peut être plus savante au point de vue musical (et encore n'exagérons pas la science de cet exposé des thèmes initiaux) l'évocation de **Carmen** est moins prenante. La fin a une valeur purement musicale, c'est l'occasion d'entendre une fort belle exécution d'un morceau devenu classique.

Cuny est indéniablement un homme de classe et ce genre intermédiaire entre le court métrage et le grand film est une tentative tout à fait valable, à condition toutefois qu'il soit défendu par l'exploitant par une publicité sans tromperie dont on ne saurait nier la délicatesse.

R. M. A.



LA GRANDE MARQUE  
FRANÇAISE

**UNIVERSEL**

la perfection totale  
PROJECTEUR SONORE  
Type M. A. C. C.  
avec BASE STANDARD  
et lanternes H - I - S 80



DIRECTION GENERALE :  
70, rue de l'Aqueduc  
PARIS X<sup>e</sup>

ZONE LIBRE  
Albert CRENNER  
22, rue Vaubecour  
LYON 2<sup>e</sup>

# COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

## A MARSEILLE

36, La Canebière  
Tél. D. 74-22

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.  
Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

## Décision N° 47

### RELATIVE A LA SORTIE DES FILMS SUR PARIS

— Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production Industrielle,

— Vu la loi du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'Industrie Cinématographique,

— Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

— La rarefaction de la pellicule positive mise à la disposition de l'Industrie Cinématographique posant un problème crucial pour l'amortissement de la production française,

— La Sous-Commission mixte entendue,

Le Comité de Direction décide :

#### Article 1<sup>er</sup>.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 1943 l'exploitation des films en sortie générale sur Paris est supprimée.

#### Article 2.

Les films exploités à partir de cette date ne pourront sortir sur les quartiers de Paris, en première vision, qu'à la cadence maxima de 5 locations par semaine.

Paris, le 10 juillet 1943

Le Comité de Direction :

M. ACHARD - A. DEBRIE - R. RICHEBE

Pour vos Intermèdes, Attractions  
Numéros de Music-Hall

UNE ADRESSE

SPECTACLE OFFICE

(L. FERAUD) Créé en 1918

Jean VIAL

Directeur  
(Licence Internationale)

5, Rue Pavillon - MARSEILLE

D. 05-19

## Décision N° 48

### RELATIVE A LA PROLONGATION DES LOCATIONS PAR LES SALLES CINÉMATOGRAPHIQUES

— Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production Industrielle,

— Vu la loi du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'Industrie Cinématographique,

— Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

Le Comité de Direction décide :

#### Article 1<sup>er</sup>.

Les bons de commande qui recevront exécution après le 1<sup>er</sup> septembre 1943 dans les villes clés pour le passage des films en exclusivité sur la ville, devront obligatoirement comprendre une clause prévoyant des paliers de prolongation si les recettes de la semaine précédente sont supérieures à des paliers établis par libre discussion entre le distributeur et le directeur de l'établissement.

#### Article 2.

Les bons de commande passés à ce jour ne pourront être exécutés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1943 que s'ils sont conformes aux prescriptions de l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus, faute de quoi ils seront purement et simplement annulés.

#### Article 3.

Sont considérés comme villes clés au regard de la présente décision :

Paris, Reims, Nancy, Dijon, Rouen, Nantes, Rennes, Caen.

Bordeaux.

Toulouse, Limoges.

Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Vichy, Clermont-Ferrand, Marseille, Avignon, Nîmes, Perpignan, Nice, Montpellier.

Paris, le 10 juillet 1943

M. ACHARD - A. DEBRIE - R. RICHEBE

## Décision N° 49

### FIXANT LE CHANGEMENT DE PROGRAMME OBLIGATOIRE LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE.

— Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production Industrielle,

— Vu la loi du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'Industrie Cinématographique,

## A TOULOUSE

Sous-Centre

9, Rue Agathoise

Tél. : 256-31

et de 14 h. à 18 h. 30

Bureaux ouverts de 9 h. à 19 h.

— Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

— La pellicule positive mise à la disposition du marché français étant de plus en plus rare, il importe que l'immobilisation des films soit réduite au minimum, pour cette raison,

Le Comité de Direction décide :

#### Article 1<sup>er</sup>.

A partir du 8 septembre 1943, le changement de programme devra avoir lieu dans toute la France Métropolitaine le mercredi de chaque semaine.

#### Article 2.

Pour permettre aux Etablissements touchés par cette mesure de se mettre en règle avec l'article ci-dessus sans porter préjudice aux engagements souscrits antérieurement, les Directeurs de salles auront la faculté de choisir, d'ici le 8 septembre 1943, la semaine qui leur conviendra le mieux pour procéder à ce changement.

De plus, pendant la semaine de transition, ils auront la possibilité, soit de programmer un film en reprise si la modification entraîne une perte de séance, soit de passer un film plus important si celui-ci est susceptible d'assurer un supplément de séance. Pour ce faire, le Directeur devra obtenir l'accord de son distributeur.

#### Article 3.

La présente décision ne s'applique pas aux premières exclusivités des villes suivantes : Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille.

Paris, le 13 juillet 1943

Le Comité de Direction :

M. ACHARD - A. DEBRIE - R. RICHEBE

©

LES BUREAUX DU C.O.I.C.  
A BORDEAUX

Les Bureaux du Centre du Sud-Ouest du C.O.I.C. à Bordeaux, dont le chef est M. André Leclerc, sont définitivement installés. 87, rue Judaique. Téléphone : 31-38.

## SERVICE DU CONTROLE TECHNIQUE

### EXPERTISES DE COPIES DÉTÉRIORÉES

Il vient d'être constaté à plusieurs reprises que des copies avaient été gravement détériorées par le simple fait d'un mauvais rembobinage laissant dépasser de la gâchette de film un certain nombre de spires dont la rangée de perforations a été par la suite érasée par le couvercle de la boîte.

Si des détériorations survenues en cours de projection peuvent trouver une excuse par suite d'un incident mécanique quelconque, par contre les faits relatés ci-dessus ont pour seule cause une négligence voulue de l'opérateur qui a procédé au rembobinage. De telles négligences sont inadmissibles dans les circonstances actuelles où, par suite du manque de pellicule, une copie détériorée ne peut être rem-

placée. Nous attirons très vivement l'attention des Exploitants et des Opérateurs sur ce point, et les prions de prendre toutes mesures pour que de pareils faits ne se reproduisent pas.

## ŒUVRES SOCIALES DU CINÉMA

### Secours

La commission des Œuvres Sociales du Cinéma, dans sa séance du 29 juin 1943, a examiné les cas qui lui avaient été signalés et a réparti une somme globale de 22.750 fr. entre les intéressés.

### Coopérative

Devant le succès toujours croissant de la Coopérative des Œuvres Sociales du Cinéma, les cartes des adhérents ont été numérotées.

A l'avenir, les distributions se feront dans l'ordre suivant :

Vendredi matin : de 8 h. 30 à 12 h. 30,  
du N° 1 au 375

Vendredi après-midi : de 14 h. 30 à 19 h.  
du N° 375 et au-dessus.

En cas de non-distribution le vendredi matin, les mêmes numéros seraient servis le vendredi après-midi ; et ceux du vendredi après-midi, le samedi matin de 8 h. 30 à 11 heures.

Ces dispositions seront applicables à partir du 30 juillet 1943.

## TEXTES DES GÉNÉRIQUES ET INSERTIONS PUBLICITAIRES

Le C.O.I.C. rappelle aux Producteurs et aux Distributeurs qu'ils ne peuvent faire figurer au générique des films, sous quelque forme que ce soit, le nom d'une personne non munie d'une carte d'identité professionnelle.

Cette disposition vise aussi bien les Producteurs et les Distributeurs que les Collaborateurs de création, à la seule exception de ceux pour lesquels il n'a pas été prévu de carte d'identité professionnelle, c'est-à-dire exclusivement les auteurs, les dialoguistes et les musiciens.

Le C.O.I.C. insiste auprès des intéressés pour qu'ils veillent strictement à l'application de ces dispositions qui concernent également toutes les insertions publicitaires effectuées dans la presse corpo-

## NOS ANNONCES

4 frs. 50 la ligne

**A VENDRE** : Deux moteurs monophasés 1/4 CV. Robbins et Myers parfait état avec deux lecteurs commandés complets sauf volants entraînement. H. Barody, 2 ter, rue de la Poudrière, Nîmes.



Poursuivant une série qui ne lui a donné  
que des réussites

ILE RIALTO DE MARSAILLIE

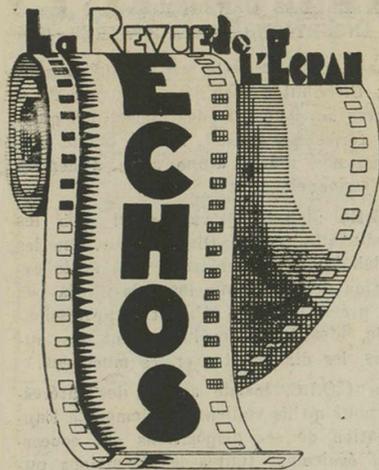
passé à partir du **4 août**

# LE CHEVALIER NOIR

...encore un de ces films qui découragent  
les concurrents !!

... et c'est une Sélection

Midi  
Cinéma  
Location



**FERMETURE ESTIVALE**

Les Etablissements Baillencq nous prient d'informer leur clientèle de leur clôture annuelle, qui aura lieu du 7 au 27 Août.

**NE CONFONDONS PAS...**

A propos du référendum organisé dans notre édition « B », nous signalons les nombreuses voix recueillies par Marie Déa, à différents titres et notamment dans les distributions de films que les spectateurs voudraient voir tourner... et cette information était illustrée par un cliché de Renée Saint Cyr. Comme on dit dans les rectifications classiques, il fallait lire Marie Déa et voir Renée Saint Cyr. Le coupable a été identifié et envoyé quinze jours à la campagne pour se clarifier les idées.

**ENFIN !**

Le Comte de Monte-Cristo, le film Régina qui a rencontré dans toute la France un succès mémorable va pouvoir faire sa sortie à Marseille. A partir de la seconde quinzaine d'août, il passera sur l'écran du Capitole où il sera suivi ensuite du Bienfaiteur, autre production Régina, avec Raimu.

**CHEZ Charles DIDE**  
35, Rue Fongate - MARSEILLE  
Téléphone : Lycée 76.60  
vous trouverez  
**TOUTES FOURNITURES DE MATÉRIEL DE CABINE**  
Pièces détachées pour Appareils de toutes marques  
**AGENT DES**  
APPAREILS HONORÉS  
**"UNIVERSAL"**  
CHARBONS LORRAINE  
Cielor-Orlux  
Mirrolux  
**Simplex**

Le Gérant : A. DE MASINI.

**FILMS RADIUS**  
130, Bd Longchamp - MARSEILLE  
Tel. N° 38-16 et 38-17  
ont les films qui classent une salle  
**TRAGÉDIE IMPÉRIALE UN DU CINÉMA**  
et  
**LA NEIGE SUR LES PAS**

**DOUCE**

Un des plus précieux mérites de *Douce*, le film que Claude Autant-Lara réalise, sera de nous restituer l'atmosphère d'un milieu aristocratique vers 1890 où l'on ne badinait pas avec l'étiquette ! Dans ce milieu rigide et fermé que régenté Mme de Bonafé (Marguerite Moréno), on se heurte les caractères de M. de Bonafé (Jean Debucourt), de l'institutrice (Madeleine Robinson), de la tendre Douce (Odette Joyeux) qui souffre d'amour pour Marani, l'intendant de son père (Roger Pigaut), le drame se noue de plus en plus angoissant jusqu'au dénouement tragique.

**INSTALLATION DE CABINE**  
16 m/m et 35 m/m  
**HORTSON**  
A.N.M. 43  
**FILM RADIO**  
**LANTERNES PEERLESS**  
**LIVRAISON RAPIDE**

**CINÉ TECHNIQUE**  
20, Rue Caffarelli, 20 — TOULOUSE

**AVIS A MM. LES EXPLICITANTS**

L'un de vous est-il las, fatigué, malade ?

Je lui offre de reprendre son affaire en viager, en location-vente, en association avec promesse de cession.

Je suis jeune, réellement du métier et je dispose d'un capital confortable.

Première lettre détaillée à La Revue. Si affaire non suivie discrétion assurée. Fantaisistes et « valeurs » s'abstenir.

**LA REVUE DE L'ÉCRAN**  
43, Boulevard de la Madeleine  
R. C. Marseille 76.236  
**MARSEILLE**  
Edition A (Corporative)  
Directeur Propriétaire : A. de Masini  
Secrétaire Général : R.-M. Arlaud.  
Secrétaire Rédaction : Gef Gilland  
Abonnements L'An : France : 70 Frs.  
Editions A et B couplées : 125 Frs.  
C. C. P. : A. de Masini, Marseille 46.662

**MALGRÉ LES ÉVÉNEMENTS,**  
**CINEMATELEC**  
29, Boulevard Longchamp  
**MARSEILLE** Tél. N. 00-66  
CONTINUE A LIVRER  
tout ce qui concerne  
**LE MATÉRIEL DE CINÉMA**  
Pièces détachées  
et Accessoires  
ET EFFECTUE TOUTES RÉPARATIONS  
**MÉCANIQUE ET DÉPANNAGE**  
Matériel et Pièces  
**ERNEMANN ZEISS-IKON**  
**Tickets**  
**"AUTOMATICET,"**

Par suite du Congé annuel, les bureaux et ateliers de la Société Cinématélec, seront fermés du 1<sup>er</sup> au 16 août. En cas d'urgence pour dépannage, la permanence sera assurée par téléphone au Lycée 76-60.

**LUCECE, IDOLE DE PARIS...**

Léo Joannon vient de terminer *Lucèce*. Dans ce film dont elle est la vedette, Edwige Feuillère a trouvé le rôle particulièrement adapté à ses possibilités qui sont nombreuses.

Tour à tour ironique, courroucée, sceptique, amoureuse, toujours si femme, Edwige Feuillère nous révélera dans *Lucèce* toute la gamme des sentiments qui peuvent agiter le cœur d'une grande artiste devant l'amour tout neuf d'un adolescent. Pour interpréter ce dernier rôle, le producteur, Roger de Venloo, n'a pas hésité à faire appel à un jeune, Jean Mercanton qui a si magnifiquement répondu aux espoirs fondés sur lui que l'on peut prévoir dès à présent qu'après la sortie de ce film, Jean Mercanton sera lui aussi consacré vedette par le public.

**Établissements**  
**RADIUS**  
130, Boul. Longchamp - MARSEILLE  
Tél. N. 38.16 et 38-17  
**TOUTES FOURNITURES POUR CINÉMA.**

Les Etablissements RADIUS informent leur aimable clientèle que le Service Matériel sera fermé du 10 au 30 août prochain.

Le service de dépannage reste assuré.

Imprimerie MISTRAL — Cavaillon.

**LES GRANDES MARQUES DU CINÉMA**

<p><b>MIDI</b> Cinéma Location MARSEILLE 17, Boulevard Longchamp Tél. N. 48-26</p>	<p><b>ALBA - FILMS</b> 60, Bd Longchamp Tél. : N. 00.55 Chèques Postaux 844.95 MARSEILLE</p>	<p><b>AGENCE MERIDIONALE DE LOCATION DE FILMS</b> 50, Rue Sénac Tél. Lycée 46-87</p>	<p><b>AGENCE DU SUD DE FRANCE</b> 53, Rue Consolat Tél. : N. 27-00 Adr. Télég GUIDICINE</p>	<p><b>FRANCE</b> 113, Bd Longchamp Tél. : N. 57-24 MARSEILLE</p>
<p><b>FRANCINEX</b> FERNAND MERIC 76, Bd Madeleine. Tél. : N. 62-14</p>	<p><b>FILMS M. MEIRIER</b> 32, Rue Thomas Téléphone N. 49 61</p>	<p><b>LES FILMS DE PROVENCE</b> 131, Boulevard Longchamp Tél. : N. 42-10</p>	<p><b>ROBUR FILM</b> Maison Fondée en 1926 <b>J. GLORIOD</b> 44, Rue Sénac Tél. Lycée 32-14</p>	<p><b>AGENCE DE MARSEILLE</b> 53, Boulevard Longchamp Tél. : N. 50-80</p>
<p><b>REGINA</b> DISTRIBUTION 54, Boulevard Longchamp Tél. N. 16-13 - Adresse Télég REGIDISTR MARSEILLE</p>	<p><b>GUY-MAÏA FILMS</b> 44, Boulevard Longchamp Tél. : N. 15.00 15.01 Télégrammes : MAÏAFILMS</p>	<p><b>PATHE - CONSORTIUM - CINEMA</b> 90, Boulevard Longchamp Tél. N. 15-14 15-15</p>	<p><b>EXCLUSIVITÉ DES GRANDS FILMS</b> F. JEAN <b>CINEA FILM</b> MARSEILLE 81 Rue Sénac 81 Tél Lycée 50.0</p>	<p><b>CYRENOS FILM</b> SCFD DISTRIBUTION 20, Cours Joseph-Thierry, 20 Téléphone N. 62</p>
<p><b>HELIOS FILM</b> DISTRIBUTION 117, Boulevard Longchamp Tél. N. 62-59</p>	<p><b>FILMS CHAMPION</b> 76, Boulevard Longchamp Téléphone N. 64-19</p>	<p><b>FILMS WORMS</b> 120, Boulevard Longchamp Tél. N. 11-60</p>	<p><b>FILMS Angelin PIETRI</b> 76 Boulevard Longchamp Tél. N. 64-19</p>	
<p><b>PRODIEX</b> D. BARTHES 73, Boulevard Longchamp, 73 Téléphone N. 62-80</p>	<p><b>CINE RADIUS</b> SELECTION DE FILMS EXCLUSIVES 130, Boulevard Longchamp Téléphone N. 38-16 (2 lignes)</p>	<p><b>R.C.E. DISTRIBUTION</b> AGENCE DE MARSEILLE 109, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 65-96</p>	<p><b>ALLIANCE CINEMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE</b> 52, Boulevard Longchamp Tél. : N. 7-85</p>	<p><b>LES FILMS SPHINX</b> 39, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 27-46</p>
<p><b>IRGOS FILMS</b> 50, Rue Sénac, 50 Tél. Lycée 46-87</p>	<p><b>UNIVERSAL FILM S.A.</b> Distributeur de <b>UNIVERSAL PICTURES</b> AGENCE DE MARSEILLE 62, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 56-50</p>	<p><b>AGENCE MARSEILLE</b> 102, Bd LONGCHAMP Tél. : National 06-76 et 27-56 <b>AGENCE DE TOULOUSE</b> 81, RUE BOULBONNE Tél. : 276-16.</p>	<p><b>AGENCE DE MARSEILLE</b> 43, Rue Sénac Tel. : Lycée 71-89</p>	

**ET LES AGENCES REGIONALES**

# ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



**"SCODA"**  
LE FAUTEUIL DE QUALITE  
Usine à Marseille  
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS  
**FURNITURES**  
Adressez-vous  
aux ETABLISSEMENTS  
**Charles DIDE**  
85 Rue Fongate, MARSEILLE  
Tél. Lycée  
76-60  
Agent du  
Matériel  
Sonore  
Agent du matériel  
BROCKLISS SIMPLEX



LECTEURS DE SON  
**Kolster Senior**  
-antennes  
Automatiques  
Amplificateurs  
installations  
Complètes

**CINÉ-TECHNIQUE**  
20, RUE CAFFARELLI  
TOULOUSE. — Tél. 230-96

PROJECTEURS - LANTERNES  
EQUIPEMENTS SONORES



Système Klangfilm Tobis  
SIEMENS FRANCE  
1 BOULEVARD LONGCHAMP  
Tél.: N. 54-43

Ction Cinématographique  
Cabine — Laboratoire  
Parlant format réduit  
**"BL 16"**  
DEMANDEZ NOTICE  
**MADIAVOX**  
12-14, RUE ST-LAMBERT  
Tél.: DRAGON 68.91  
MARSEILLE



AGENTS GENERAUX  
Etabl. RADIUS  
130, Bd LONGCHAMP  
Tél.: N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL  
pour le CINÉMA  
**CINÉMATELEC**  
29, Bd LONGCHAMP  
MARSEILLE  
Tél.: N. 00-66.  
Réparations Mécaniques  
Entretien — Dépannage



CONTROLES  
AUTOMATIQUES  
Agence Sud-Est  
**CINÉMATELEC**  
29, Bd LONGCHAMP  
MARSEILLE

à l'entr'acte...  
**PIVOLO**  
le bâton glacé  
savoureux et  
avantageux.  
58, rue Consolat  
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON



SYSTÈME SONORE  
**"DT. 40"**  
Ets. FRANÇOIS  
GRENOBLE Tél. 26-24

**Lumière & Son**  
55 Bd de la Liberté - Tél. N. 55-48  
PARIS - MARSEILLE  
Tout matériel cinéma  
projection  
amplification  
sonorisation  
dépannage  
installation  
transformation

**CHARLES DUCARRE**  
Agent Général  
de la Revue de l'Écran  
pour la Suisse  
Kursaal 25 Montreux  
(Suisse)

Ets **BALLENCY**  
Constructeur  
TRANSFORMATIONS  
ET REPARATIONS  
TOUT LE MATÉRIEL  
DE  
**CINÉMA**  
AU PRIX DE GRUS  
36, RUE VILLENEUVE (ex-33)  
Tél.: N. 62-62.

POUR VOS CLICHES...  
ET VOS DESSINS.  
Consultez  
LA S<sup>e</sup> DES  
*Photographeurs Réunis*  
TEL. DRAGON  
72-37  
71 RUE PARADIS - MARSEILLE

**CINÉ-ARC**  
Concessionnaire Exclusif  
pour le Sud-Est  
CHARBONS  SIPLARC  
**SIEMENS**  
rue Melchior de Vogüé  
NICE - Tél. 871-85  
4 Rue de l'Étoile, Marseille  
Tél.: Colbert 12-56

CHARBONS DE PROJECTION  
LAMPES ELECTRIQUES  
APPAREILLAGE  
**AEG**  
Sté Française AEG  
6, Bd NATIONAL, MARSEILLE  
Tél.: N. 4.56.

DIRECTEURS !  
pour toutes vos  
**ATTRACTIONS**  
en intermèdes  
Voyez  
L'UNION ARTISTIQUE  
— MANAGERS —  
Vedettes en exclusivité  
41, RUE VACON, Tél.: D. 24-24  
MARSEILLE

**SIEMENS - FRANCE**  
S. A.  
DEPARTEMENT  
**KLANGFILM - TOBIS**  
1, Bd Longchamp  
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

**ELECTRO - ACOUSTIQUE**  
pour  
prise de Son et Projection  
Amplificateurs Spéciaux  
Moteurs pour HF et BF  
Multicellulaires  
**C. A. I. R. E.**  
7, Rue Foncet, 7 — NICE  
Tél.: 861-64

**VERNIFILM**  
12, Rue Thomas, 12  
National 50-29  
VERNISSAGE  
des  
COPIES NEUVES

L'IMPRIMERIE  
au service  
DU CINÉMA  
**MISTRAL**  
C. SARNETTE  
Successor  
à CAVAILLON  
Téléphone 20.

**VERNIFILM**  
12, Rue Thomas, 12  
National 50-29  
DERAYAGE  
NETTOYAGE  
DEGRAISSAGE  
des  
COPIES USAGEES

## LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION



1, Bd Victor-Hugo, 3  
NICE  
Tél. 896-15

SOCIÉTÉ  
DE PRODUCTION  
et DE DOUBLAGE  
DE FILMS  
24, Allées Léon Gambetta  
MARSEILLE